



**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE GEORGES-ÉTIENNE-CARTIER  
LE 7 OCTOBRE 2019 À 19 H**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Madame Mia Lacroix, présidente et parent  
Monsieur Justin Fortin, vice-président et parent  
Madame Geneviève Houle, parent  
Monsieur Germain Pitre, parent  
Madame Mireille Moreau, représentante du personnel enseignant  
Madame Priscilla Noury, représentante du personnel enseignant  
Madame Julie Pronovost, représentante du personnel de soutien

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :**

Madame Vicky Bouchard, directrice  
Madame Caroline Desmarais, parent substitut

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Jean-François Lemaire-Bergeron, technicien en service de garde

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Ouverture de l'assemblée à 19h 03 et vérification du quorum.

Madame Mia Lacroix propose l'ouverture de l'assemblée.  
Le quorum est constaté.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- 10.7.1 Caisse scolaire
- 10.7.2 Vie à l'école
- 10.7.3 Activité musique/chorale

Il est proposé par madame Mia Lacroix et résolu :  
**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

CÉ # 19-20-01

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Nomination d'une secrétaire**

Il est proposé par monsieur Justin Fortin et résolu :  
**QUE** Madame Julie Pronovost fasse office de secrétaire pendant les rencontres.

CÉ # 19-20-02

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Informations de la direction**

- 4.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (doc.1)  
Madame Vicky Bouchard fait la lecture et explique le rôle des parents comme membre du conseil d'établissement. De plus, elle mentionne la différence entre adopter et approuver.

<p>CÉ # 19-20-03</p>	<p>4.2 Fonctions et pouvoirs du président du conseil d'établissement Madame Vicky Bouchard présente le document et résume les fonctions et pouvoirs du président.</p> <p>4.3 Dénonciation de conflits d'intérêts (doc 3) Madame Vicky Bouchard donne des exemples de conflit d'intérêts. Madame Mia Lacroix signe le document vu son implication auprès du festival Chants de Vieilles.</p> <p>4.4 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements. Les membres concernés remplissent le document afin de l'envoyer à la commission scolaire des Patriotes.</p> <p>4.5 Budget de fonctionnement du CÉ (déplacement et gardiennage). Madame Vicky Bouchard informe que le conseil d'établissement dispose d'un montant de \$ 300,00 pour l'année. Cette somme peut service pour des frais de gardiennage, de déplacement, de secrétariat ou de collations/repas fin d'année.</p> <p><b>5. Élections</b></p> <p>5.1 Élection du président du conseil d'établissement Il est proposé par madame Geneviève Houle et résolu : <b>QUE</b> Madame Mia Lacroix soit élue présidente du CÉ pour l'année 2019-2020.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ # 19-20-04</p>	<p>5.2 Élection du vice-président du conseil d'établissement Il est proposé par madame Mia Lacroix et résolu : <b>QUE</b> monsieur Justin Fortin soit élu vice-président du CÉ pour l'année 2019-2020.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ # 19-20-05</p>	<p><b>6. Ouverture de la réunion</b></p> <p>6.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2019 Madame Mia Lacroix procède à la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre du 5 juin 2019.</p> <p>Il est proposé par monsieur Justin Fortin et résolu : <b>QUE</b> le procès-verbal de la réunion du 5 juin 2019 soit adopté.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>6.2 Suivi au procès-verbal Point 2.6 : Groupe Facebook Madame Mélanie Gervais étant absente, elle ne peut donner de suivi à ce sujet.</p> <p>Point 4.4 : Jardin communautaire Tout d'abord, madame Vicky Bouchard souligne le bénévolat et la générosité des personnes impliquées dans ce projet et plus particulièrement madame Belley la</p>

responsable. Certains parents ont mentionné à des membres du CÉ que les consignes sur les récoltes n'étaient pas claires. De plus, ils auraient apprécié obtenir plus d'information. D'un autre côté, madame Belley reconnaît que cette première année a permis d'apprendre beaucoup de choses sur ce qui pourrait être fait pour améliorer et bonifier cette belle activité. Par contre, les bénévoles ont été déçus du manque de participation de la part des élèves et des parents,

Madame Mireille Moreau ajoute que les enseignantes, dont madame Emmanuelle Chrétien, seraient intéressées à développer un jardin directement à l'école.

#### 6.3 Signature du registre

Signature du registre par madame Bouchard et madame Lacroix.

### 7. Période de questions du public

Madame Caroline Desmarais revient sur le programme d'anglais intensif du point 4.6 de la rencontre du 5 juin 2019. Elle demande si ce programme peut être réalisé à l'école Georges-Étienne-Cartier, ou s'il se donne dans une autre école de la CSP. Après vérification sur le site de la CSP, madame Priscilla confirme que ce programme n'est pas disponible dans l'une de nos écoles primaires.

En lien avec le jardin communautaire, madame Desmarais explique qu'une autre communauté exploite ce même projet avec la participation d'élèves et qu'elle peut fournir des contacts/liens pour donner des idées. Elle va envoyer le tout à madame Mireille Moreau qui à son tour en discutera avec le personnel enseignant.

### 8. Représentants de la communauté

Il n'y en aura pas cette année, ce point ne sera pas reconduit dans les prochaines assemblées.

### 9. Points de décision

#### 9.1 Dispense de lecture du procès-verbal

Il est proposé par madame Mireille Moreau et résolu :

**QUE** les membres de l'assemblée fassent la lecture du procès-verbal lors de la réception par courriel pour éviter le temps de lecture sur place.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9.2 Règles de régie interne (doc.4)

Madame Vicky Bouchard explique les points les plus importants.

Il est proposé par madame Mia Lacroix et résolu :

**QUE** les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 19-20-06

CÉ # 19-20-07

<p>CÉ # 19-20-08</p>	<p>9.3 Calendrier des séances et plan de travail (doc 5)  Un nouveau calendrier de séances est présenté aux membres. Après discussion, il sera révisé en janvier 2020 si nécessaire.</p> <p>Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :  <b>QUE</b> le calendrier des séances soit adopté.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>9.4 Principes d'encadrements relatifs aux contributions financières des parents (doc. 6)  Madame Vicky Bouchard fait la lecture du document. Elle informe les membres que le ministère octroie des sommes pour aider les écoles à offrir des activités aux élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties scolaires en milieu culturel : \$ 29,60/élève</li> <li>• École accessible et inspirante : \$ 42,78/élève</li> </ul> <p>Madame Vicky Bouchard ajoute qu'aucune contribution financière n'a été facturée aux parents. De plus, elle demande si le montant de \$ 60.00 convient toujours pour un total des activités à facturer aux parents.</p> <p>Elle termine sur ce point en mentionnant que les coûts du service aux dineurs ont été modifiés depuis la rédaction de ce document. Voici les modifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1er enfant : \$ 282,00</li> <li>• 2e enfant : \$ 282,00</li> <li>• 3e enfant : \$ 141,00</li> <li>• 4e enfant : gratuit</li> <li>• Dîneur occasionnel : \$ 4,60/dîner jusqu'à concurrence de \$ 270.00</li> </ul> <p>Il est proposé par madame Geneviève Houle et résolu :  <b>QUE</b> le calendrier des séances soit adopté.</p>
<p>CÉ # 19-20-09</p>	<p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>9.5 Programmation des activités et sorties éducatives 2019-2020 (doc 7)  Le tableau des activités éducatives par cycle est présenté par madame Vicky Bouchard. Elle explique que la maternelle ainsi que la 1re année ont un coût moins élevé que la 2e année, car l'atelier de Gustave &amp; Compagnie « Estime de soi » concerne les élèves de la 2e à la 6e année seulement.</p> <p>Dans le tableau du 2e cycle, elle informe les membres que l'activité du théâtre de l'Arrière Scène sera financée par une bourse obtenue grâce à la participation de la classe de madame Martine Ruel, l'an dernier, au projet « Ose entreprendre ».</p> <p>Pour terminer, madame Bouchard présente le tableau du 3e cycle et ajoute que l'activité des finissants y figure, mais que le coût ne sera pas facturé aux parents en</p>

même temps que les autres activités. Elle explique que le montant sera diminué selon les revenus de campagne de financement. Par contre, pour qu'un élève bénéficie de cette réduction, il doit avoir participé à ces campagnes.

Madame Mia Lacroix revient sur le tableau de 1er cycle et demande si les élèves de la maternelle ainsi que de la 1re année auront une activité équivalente pour compenser. Madame Bouchard va communiquer la demande aux enseignantes de la maternelle et 1re année, mais elle ajoute qu'il sera difficile d'obtenir une date et une soumission avant la date limite de la facturation (vers la fin octobre). Madame Mireille Moreau propose d'aider les enseignantes à faire des recherches. Madame Mia Lacroix veut qu'il y ait une activité de plus et suggère d'aller sur le site « Un artiste à l'école ».

Madame Geneviève Houle veut savoir s'il est possible de choisir une activité en lien avec la musique, car cela pourrait éveiller nos jeunes à cette matière puisqu'il n'y a aucun cours de cette spécialité à l'école et que lorsque les élèves arrivent au secondaire, ceux-ci n'ont aucune notion. Elle ajoute que nous avons plusieurs activités reliées aux arts de la scène en plus des cours en art dramatique.

Monsieur Pitre suggère d'approuver les activités comme présentées tout en ayant confiance que les enseignantes feront des démarches pour essayer d'obtenir une activité compensatoire en maternelle et 1re année. Aussi, les parents demandent s'il est possible de faire approuver les tableaux plus tôt afin de pouvoir faire des modifications s'il y a lieu.

Il est proposé par monsieur Justin Fortin et résolu :

**QUE** les activités éducatives soient adoptées telles que présentées dans le tableau remis.

CÉ # 19-20-10

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9.6 Autorisation de sorties dans le quartier

Madame Julie Pronovost demande si le conseil d'établissement autorise les sorties pour les élèves dans le quartier comme : Maison de la Culture, patinoire, le parc de la Fabrique, bibliothèque municipale, etc.

Il est proposé par madame Mia Lacroix et résolu :

**QUE** les sorties dans le quartier soient permises, et ce, jusqu'à la première rencontre du CÉ de l'année scolaire 2020-2021.

CÉ # 19-20-11

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9.7 Rapport annuel du conseil d'établissement

Madame Mia Lacroix fait la lecture du rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019.

CÉ # 19-20-12

Il est proposé par madame Julie Pronovost et résolu :  
**QUE** le rapport soit approuvé.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **10. Points d'échange**

##### 10.1 Projet éducatif

Lecture du document fait par madame Vicky Bouchard. Elle explique que l'objectif en lecture sera sur pied l'an prochain. Cette année on se concentre sur les maths stratégiques pour développer la compréhension des élèves. Nous allons utiliser la ristourne obtenue – lors du Salon du livre de l'école - d'un montant de 600,00 \$ pour faire des achats livre en lien avec cette thématique. Aussi, madame Bouchard ajoute que le code de vie sera revu.

##### 10.2 Formations conseil d'établissement CSP

Madame Vicky Bouchard nous informe qu'aucune formation ne sera offerte. Il y a des changements à venir et nous aurons un retour de la commission scolaire des Patriotes au mois de février 2020.

##### 10.3 Mesure « Aide aux parents »

Madame Vicky Bouchard nous indique qu'une somme de 1 380,00 \$ est allouée à cette mesure pour les parents du préscolaire et de la 1<sup>re</sup> année de l'école Georges-Étienne-Cartier. Nous reportons ce point pour discuter de l'utilisation de cette mesure.

##### 10.4 Correspondance

Aucune correspondance

##### 10.5 Parole à la représentante du comité de parents

Personne n'a pu aller à la rencontre. Madame Mia Lacroix et monsieur Germain Pitre vont se consulter pour savoir qui va se présenter à la prochaine rencontre.

##### 10.6 Parole au technicien du service de garde

Monsieur Jean-François Bergeron-Lemaire est absent. Monsieur Germain Pitre aimerait savoir s'il y a une procédure qui existe en lien avec le départ des élèves qui fréquentent le service de garde. Madame Vicky Bouchard explique que nous avons du nouveau personnel et que ceux-ci vont se familiariser avec les procédures de l'école.

##### 10.7

###### 10.7.1 Caisse scolaire

Il a été décidé que la caisse scolaire sera de retour cette année. Madame Bouchard contactera la personne responsable pour l'informer.

### 10.7.2 La vie à l'école

Madame Bouchard parle du thème de la rentrée et souligne qu'il sera utilisé tout au long de l'année.

Madame Mireille Moreau fait un retour sur l'organisation de la marche pour le climat et de la fierté avec laquelle les élèves, le personnel de l'école, les parents et fratrie ont participé. Les membres du conseil d'établissement ont apprécié l'idée.

Madame Priscilla Noury nous informe qu'une tirelire de l'organisme « Opération enfant soleil » sera remise aux élèves qui désirent participer et ils pourront ramasser des sous lors de l'Halloween.

### 10.7.3 Musique/Chorale

Madame Geneviève Houle demande si elle peut approcher la Chasse-galerie afin de savoir si nous pouvons bénéficier d'activités en lien avec la musique.

Madame Mia Lacroix veut savoir si la chorale sera de retour cette année. Madame Bouchard mentionne que cette activité a été organisée par la coordonnatrice à la vie communautaire et aux loisirs de la municipalité et que nous n'avons pas eu de nouvelles à cet effet. Les parents peuvent s'informer auprès de madame Laurie Pagé.

Madame Geneviève Houle veut savoir si nous pouvons avoir des activités parascolaires à l'heure du dîner comme nous avons déjà eu avec Sciences en folie. Madame Vicky Bouchard va s'informer.

## 11. Levée de l'assemblée

Madame Julie Pronovost propose la levée de l'assemblée à 21h30.

\_\_\_\_\_  
Mia Lacroix présidente

\_\_\_\_\_  
Vicky Bouchard, directrice